



Pour diffusion immédiate

Communiqué

À SITUATION EXCEPTIONNELLES, MESURES EXCEPTIONNELLES

Saint-Sauveur, le 7 Janvier 2021 - Le Québec est en pause forcée de 4 semaines, où les activités de sport et de loisir sont limitées à une pratique libre individuelle ou en bulle familiale. Ces consignes ne permettent pas les cours ni les entraînements présentiels; les activités organisées individuelles ou de groupe à distance (en visioconférence) sont permises. Pour les clubs affiliés comme le vôtre, ça se traduit concrètement, entre autres, par le devoir d'annuler ou de reporter le début des programmes d'apprentissage technique (Jeannot-Lapin, Jackrabbat et En piste) et de trouver des manières créatives de garder les athlètes, entraîneurs, officiels et bénévoles stimulés et impliqués.

Le décret gouvernemental sera revu le 8 février prochain. Si les mesures imposées portent fruit et que la pandémie est alors contrôlée, nous pouvons espérer, comme au printemps dernier, un retour aux activités organisées. Si le passé est garant du futur, il y aura alors une forte demande pour les cours et les services en sport et loisir offerts par vos clubs.

Pour mieux soutenir vos organisations, Ski de fond Québec annonce les mesures ci-après, basées sur les considérations suivantes :

- A. L'affiliation à Ski de fond Québec (et incidemment à Nordiq Canada) pour la saison 2020-2021 couvre une année complète, du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021. À ce jour (janvier 2021), 60% de l'année est déjà réalisé.
- B. Le maintien de l'affiliation individuelle est obligatoire pour garantir la couverture d'assurance de l'individu et de son club affilié.
- C. L'affiliation est obligatoire pour le maintien des points canadiens, l'admissibilité à une identification d'athlète (Équipe du Québec, Équipe de développement et statuts Espoir, Relève, Élite et Excellence), et donc l'admissibilité à un programme Sport-Études, aux Jeux du Québec, à un Centre national et à l'Équipe nationale, autant cette saison que la saison prochaine.
- D. L'affiliation est obligatoire pour bénéficier des divers programmes d'aide financière, notamment le programme de soutien au développement de l'excellence.





SKI DE FOND QUÉBEC

FÉDÉRATION SPORTIVE ET ORGANISME NATIONAL DE LOISIR

Suivant le décret du 6 janvier 2021 au Québec, Ski de fond Québec propose ces accommodements :

1. Les tarifs préférentiels seront maintenus durant toute la saison.
2. Pour les clubs qui ont déjà transmis la liste de leurs membres, Ski de fond Québec pourra, sur demande, surseoir la facturation, et attendre le nouveau décret du 8 février prochain.
3. Les clubs qui annuleront leurs programmes pourront demander l'annulation ou le remboursement des frais d'affiliation à Ski de fond Québec (et conséquemment à Nordiq Canada), sous réserve des considérations suivantes :
 - a. Pour les membres des programmes d'apprentissage technique, il n'y a aucune réserve.
 - b. Pour les entraîneurs des programmes d'apprentissage technique, seuls celles et ceux qui n'ont reçu aucun service ou formation de Ski de fond Québec ou de Nordiq Canada pourront demander l'annulation ou le remboursement de leurs frais d'adhésion.
 - c. Pour les membres et les entraîneurs des programmes compétitifs :
 1. Pour les catégories M8 à M14, il n'y a pas de conditions (se rapporter aux points A, B, C et D ci-haut avant de prendre une décision).
 2. Pour les catégories M16 à senior, il n'y a pas de remboursement (considérant les points A, B, C et D ci-haut). Pour tout cas particulier, consulter Ski de fond Québec
 - d. Pour les administrateurs, il n'y a pas de remboursement (considérant les points A, B, C et D ci-haut).

Dans l'éventualité d'une reprise des activités en février prochain, Ski de fond Québec travaille en ce moment sur l'aménagement des programmes, en tenant compte de la période plus courte des activités à venir, notamment les conditions d'enneigement prévisibles en mars et en avril, selon les régions.

Entre-temps, nous vous invitons à suivre l'Infolettre pour prendre connaissance des défis proposés et des dernières nouvelles relatives à notre discipline durant la pandémie.



SKI DE FOND QUÉBEC

INITIATION, RÉCRÉATION, COMPÉTITION, HAUTE PERFORMANCE

...POUR TOUS LES FONDEURS

#19-200, rue Principale, Saint-Sauveur J0R 1R0

T : 450.744.0858 www.skidefondquebec.ca



SKI DE FOND QUÉBEC

FÉDÉRATION SPORTIVE ET ORGANISME NATIONAL DE LOISIR

IN EXCEPTIONAL CIRCUMSTANCES, EXCEPTIONAL MEASURES

Saint-Sauveur, January 7th, 2021 - Québec is on a forced break of 4 weeks, where sports and leisure activities are limited to individual free practice or in a family bubble. These instructions do not allow lessons or face-to-face training; individual or group activities organized remotely (by videoconference) are permitted. For affiliated clubs like yours, this translates concretely, among other things, into the duty to cancel or postpone the start of skill development programs (Bunny-Rabbit, Jackrabbit and Track Attack!) and to find creative ways to keep athletes, coaches, officials, and volunteers energized and involved.

The government decree will be reviewed on February 8. If the imposed measures bear fruit and the pandemic is then under control, we can hope, as last spring, of a return to organized activities. If the past is any indication of the future, then there will be a strong demand for the sports and leisure courses and services offered by your club.

To better support your organizations, Ski de fond Québec is announcing the following measures, based on the following considerations:

- A. Membership of Ski de fond Québec (and incidentally of Nordiq Canada) for the 2020-2021 season covers a full year, from June 1, 2020 to May 31, 2021. To date (January 2021), 60% of the year is already achieved.
- B. Maintaining individual membership is mandatory to ensure insurance coverage for the individual and her/his affiliated club.
- C. Membership is mandatory for the maintenance of Canadian points, eligibility for athlete identification (Québec Team, Development Team and status of Espoir, Relève, Élite and Excellence) and therefore eligibility for a Sport-Études program, to the Jeux du Québec, to a National Center and to the National Team, both this season and next season.
- D. Membership is required to benefit from various financial assistance programs, namely the Excellence Development Support Program (PSDE).

According to the decree of January 6, 2021 in Québec, Ski de fond Québec offers these accommodations:

- 1. Preferential rates will be maintained throughout the season.
- 2. For clubs which have already sent the list of their members, Ski de fond Québec may, on request, defer invoicing, and wait for the new decree of February 8.



SKI DE FOND QUÉBEC

INITIATION, RÉCRÉATION, COMPÉTITION, HAUTE PERFORMANCE

...POUR TOUS LES FONDEURS

#19-200, rue Principale, Saint-Sauveur J0R 1R0

T : 450.744.0858 www.skidefondquebec.ca



SKI DE FOND QUÉBEC

FÉDÉRATION SPORTIVE ET ORGANISME NATIONAL DE LOISIR

3. Clubs that cancel their programs may request the cancellation or reimbursement of membership fees to Ski de fond Québec (and consequently to Nordiq Canada), subject to the following considerations:
 - a. For members of Skill Development Programs, there are no conditions.
 - b. For coaches of Skill Development Programs, only those who have not received any service or training from Ski de fond Québec or Nordiq Canada may request the cancellation or reimbursement of their membership fees.
 - c. For members and coaches of competitive programs:
 - i. For U8 to U14 categories, there are no conditions (refer to points A, B, C and D above before deciding).
 - ii. For categories U16 to senior, there is no refund (considering points A, B, C and D above). For any special case, consult Ski de fond Québec.
 - d. For administrators, there is no reimbursement (considering points A, B, C and D above).

In the event of a resumption of activities next February, Ski de fond Québec is currently working on the development of programs, considering the shorter period of upcoming activities, namely the foreseeable snow conditions in March and April, depending on the region.

In the meantime, we invite you to follow the Newsletter to learn about the proposed challenges and the latest news relating to our discipline during the pandemic.

